

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2022**

**PRESENTS** : SANTY Jean-Pierre - HILAIRE Thierry - BOUILLOT Sylvain - BLANCHON Mélanie – GRANDVAUX Pascal – BERT MICHEL Julie - BRUAS Christian - SAGNOL Isabelle – PACALON Thibaut –MARCON Johanès

**ABSENTS** : NEBOIT Francis

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2022**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 4 Février 2022.

**COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les comptes de gestion 2021 et les comptes administratifs 2021 du budget principal et des budgets annexes : eau et assainissement, comme suit :

– **BUGET PRINCIPAL**

○ FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 231 391.17 €

RECETTES : 283 644.22 €

La section de fonctionnement fait état d'un solde excédentaire : 52 253.05 €

Le Conseil municipal décide d'affecter l'excédent 2021 en totalité en fonctionnement recettes du budget 2022.

○ INVESTISSEMENT

DEPENSES : 445 719.26 €

RECETTES : 546 758.77 €

La section d'investissement fait état d'un solde excédentaire de 101039.51 €.

Le Conseil Municipal décide de le reporter en recettes de la section d'investissement du budget 2022.

– **BUDGET EAU**

○ FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 40 268.45 €

RECETTES : 73 037.01 €

La section de fonctionnement fait état d'un solde excédentaire de 32 768.56 €.

Le Conseil municipal décide de reporter 32 768.56 € en fonctionnement recettes du budget 2022.

○ INVESTISSEMENT

DEPENSES : 28 161.70 €

RECETTES : 80 998.74 €

La section d'investissement fait état d'un solde excédentaire de 52 837.04 € qui sera repris en investissement recettes du budget 2022

– **BUDGET ASSAINISSEMENT**

○ FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 28 223.74 €

RECETTES : 35 601.07 €

La section de fonctionnement fait état d'un solde excédentaire de 7 377.33 €.

Le Conseil municipal décide de reporter 2 877.33 € en fonctionnement recettes et d'affecter 4 500.00 € en investissement recettes du budget 2022.

○ INVESTISSEMENT

DEPENSES : 28 848.30 €

RECETTES : 36 237.75 €



**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID**

La section d'investissement fait état d'un solde excédentaire de 7 389.45 € qui sera reporté en investissement recettes du budget 2022

**FISCALITE**

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux de fiscalité pour l'année 2022. Les taux 2022 sont donc votés comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 34.30%
  
- Taxe foncière (non bâti) : 73.19%

**BUDGET PRIMITIF COMMUNE**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 qui s'équilibre à 282 033.05 € en section de fonctionnement et à 599 200.00 € en section d'investissement.

**BUDGET PRIMITIF EAU**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 qui s'équilibre à 77 988.24 € en section de fonctionnement et à 68 504.63 € en section d'investissement

**BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2022 qui s'équilibre à 34 057.33€ en section de fonctionnement et à 50 239.45 € en section d'investissement

**SUBVENTION DU BUDGET EAU AU BUDGET GENERAL**

La section de fonctionnement du compte administratif 2021 du budget eau étant excédentaire et qu'aucun investissement important n'est à prévoir dans les prochaines années, le conseil municipal décide d'intégrer dans le budget de la commune 10 000 € du résultat du budget annexe de l'eau

**QUESTIONS DIVERSES**

- **Rappel des élections :**

Les 10 et 24 Avril prochains auront lieu les élections présidentielles. Les 12 et 19 Juin 2022 auront lieu les élections législatives.

Le maire recense les conseillers présents ces jours-ci afin de prévoir le planning des permanences pour la tenue des différents bureaux de vote.

Pour les 2 tours des présidentielles, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00.

